

**CONSEIL**

**Conseil**

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 1286ème SESSION**

**qui s'est tenue au Château de la Muette, à Paris,  
le mardi 15 octobre 2013.**

**JT03348263**

**Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine**

*Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

**168. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

LE CONSEIL

prend note des remarques introductives du Président et adopte le projet d'ordre du jour de sa 1286<sup>ème</sup> session [[C/A\(2013\)17](#)].

**169. APPROBATION DES COMPTES RENDUS SUCCINCTS  
DES 1284<sup>ème</sup> ET 1285<sup>ème</sup> SESSIONS**

LE CONSEIL

approuve les comptes rendus succincts de ses 1284<sup>ème</sup> et 1285<sup>ème</sup> sessions [[C/M\(2013\)15/REV1](#) et [C/M\(2013\)16](#)] et prend note de la déclaration du Secrétaire général relative au point 140 du document [C/M\(2013\)15/REV1](#) sur l'évaluation ex-post des travaux des comités liés aux projets horizontaux (Annexe I).

\*\*\*

**POINTS 170-178 APPROUVES SANS DEBAT (« POINTS A »)**

**170. RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONCURRENCE SUR LES  
EXPÉRIENCES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE  
CONCERNANT LA RECOMMANDATION DE 2005 SUR LE  
CONTRÔLE DES FUSIONS [[C\(2005\)34](#)]**

LE CONSEIL

prend note du document [C\(2013\)72](#) et de son CORR1, en particulier du rapport figurant en son Annexe I, et convient de déclassifier ce rapport.

**171. PROJET DE RÉOLUTION DU CONSEIL PORTANT  
RÉVISION DU MANDAT DU COMITÉ DES  
STATISTIQUES ET LE RENOMMANT COMITÉ DES  
STATISTIQUES ET DE LA POLITIQUE STATISTIQUE**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)82](#) ;
- b) adopte le projet de Résolution du Conseil portant révision du mandat du Comité des statistiques et le renommant Comité des statistiques et de la politique statistique (CSSP), figurant en Annexe I du document [C\(2013\)82](#), qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**172. PROJET DE RÉOLUTION DU CONSEIL PORTANT RÉVISION DU MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL SUR LA CONSTRUCTION NAVALE (GT6)**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)83](#) ;
- b) adopte le projet de Résolution du Conseil portant révision du mandat du Groupe de travail du Conseil sur la construction navale (GT6) figurant en Annexe I au document [C\(2013\)83](#), qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**173. PROJET DE RÉOLUTION DU CONSEIL PORTANT RÉVISION DU MANDAT DU COMITÉ DES AFFAIRES FISCALES**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)84](#) ;
- b) adopte le projet de Résolution du Conseil portant révision du mandat du Comité des affaires fiscales figurant en Annexe au document [C\(2013\)84](#), qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**174. PROJET DE RÉOLUTION DU CONSEIL PORTANT RÉVISION DU MANDAT DU COMITÉ DE L'INVESTISSEMENT**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)86](#) ;
- b) adopte le projet de Résolution du Conseil portant révision du mandat du Comité de l'investissement figurant en Annexe au document [C\(2013\)86](#), qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**175. PLANS DE PARTICIPATION DES COMITÉS : COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ; COMITÉ DE LA POLITIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ; COMITÉ DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)121](#) ;
- b) approuve les Plans de participation du Comité de la gouvernance publique, du Comité de la politique de la réglementation et du Comité des politiques de développement territorial, tels que figurant en Annexe au document [C\(2013\)121](#) ;

- c) convient de déclassifier les Plans de participation mentionnés au point b) selon le format exposé au paragraphe 2 du document [C\(2013\)121](#).

**176. PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL INVITANT LA COLOMBIE ET LA LETTONIE À PARTICIPER EN QUALITÉ D'ASSOCIÉS AU PROJET RELATIF À L'ÉROSION DE LA BASE D'IMPOSITION ET AU TRANSFERT DE BÉNÉFICES DU COMITÉ DES AFFAIRES FISCALES**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)123](#) ;
- b) adopte le projet de Décision du Conseil invitant la Colombie et la Lettonie à participer en qualité d'Associés au Projet relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices du Comité des affaires fiscales (CAF), figurant en Annexe au document [C\(2013\)123](#), et convient de sa déclassification ;
- c) prend note du fait que chaque Associé au projet mentionné au point b) devra payer une redevance annuelle identique à celle d'un Associé auprès du CAF afin de contribuer aux dépenses induites par ce projet ;
- d) convient de modifier le Plan de participation du CAF en conséquence.

**177. RÉVISION DU BUDGET DU PROGRAMME DE PARTIE II : CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 ET POUR LE BUDGET PROVISIONNEL 2014**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)106](#) ;
- b) approuve la modification des crédits prévus et les revenus estimés des membres pour le budget 2013 de l'Organisation au titre de la Partie II – Fonds 32 – Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, comme suit :

Fonds 32 – Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 1 600 000 EUR ;

- c) approuve la modification des crédits prévus et les revenus estimés des membres pour le budget prévisionnel 2014 de l'Organisation au titre de la Partie II – Fonds 32 – Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, comme suit :

Fonds 32 – Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 1 600 000 EUR.

**178. GESTION DES AJUSTEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2013-2014 : PROPOSITION DE NOUVEAU RÉSULTAT RELEVANT DU DOMAINE DE RÉSULTATS 3.3.1 – EXECUTION DU PLAN D'ACTION POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION DE LA BASE D'IMPOSITION ET LE TRANSFERT DE BÉNÉFICES (BEPS)**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)118/REV1](#) ;
- b) approuve la proposition de nouveau résultat en 2013-14 : Exécution du Plan d'action pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), telle que figurant en Annexe au document [C\(2013\)118/REV1](#).

\*\*\*

**179. RAPPORTS D'ACTIVITES**

LE CONSEIL

**i) Rapport du Secrétaire général**

- a) prend note du rapport du Secrétaire général ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétaire général ;

**ii) Contributions de l'Organisation au G20**

- c) prend note des remarques introductives du Secrétaire général et du rapport de la Directrice de Cabinet & Sherpa de l'OCDE pour le G20, Mme Ramos, et du Secrétaire général adjoint, M. Padoan (voir également le rapport d'étape sur le G20 figurant dans le document de séance n° 2) ;
- d) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétaire général ;

**iii) Mise à jour sur l'Initiative NAEC**

- e) prend note du rapport de la Directrice de Cabinet & Sherpa de l'OCDE pour le G20, Mme Ramos, sur l'Initiative NAEC, et sur les calendriers des activités et réunions liées à NAEC figurant dans le document de séance n° 3 ;
- f) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétaire général et de la Directrice de Cabinet & Sherpa de l'OCDE pour le G20, Mme Ramos ;

- g) note que la prochaine réunion du Groupe NAEC devrait se tenir en décembre 2013 et que la Colombie et la Lettonie seront dorénavant invitées à participer au Groupe, en leur qualité de pays candidats à l'adhésion.

**180. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU G8 EN MATIÈRE DE COMMERCE, FISCALITÉ ET TRANSPARENCE (« 3Ts ») ET DE LA CONTRIBUTION DE L'OCDE**

LE CONSEIL

- a) prend note de la présentation du Directeur G8 du Bureau du Cabinet du Royaume-Uni, M. Martin (pour référence, voir la Déclaration de Lough Erne et le Communiqué des dirigeants du G8 figurant respectivement dans les documents de séance n° 8 et 9) ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses de M. Martin et du Président.

**181. LA SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE : DERNIERS DEVELOPPEMENTS**

LE CONSEIL

- a) prend note des présentations du Secrétariat (présentations PPT) et du document de synthèse figurant dans le document de séance n° 1 ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétariat et du Président.

**182. EXAMEN DU MÉCANISME DE FAISABILITÉ BUDGÉTAIRE : PROJET DE NOUVELLE CLAUSE DE FAISABILITÉ BUDGÉTAIRE**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)112](#) et des remarques introductives du Président et du Président du Comité exécutif ;
- b) prend note de l'avis de l'Association du personnel sur le projet de nouvelle clause de faisabilité budgétaire, Article 8 du *Règlement relatif à la procédure d'ajustement des rémunérations des Organisations coordonnées* [Annexe 1 à l'Appendice 1 au document [C\(2013\)112](#)] ;
- c) approuve les amendements à l'Article 8 du *Règlement relatif à la procédure d'ajustement des rémunérations des Organisations coordonnées* (Annexe I aux Statut, Règlement et Instructions applicables aux agents), figurant en Annexe A.1 au document [C\(2013\)112](#) [voir document [C\(2013\)112/FINAL](#)] ;

- d) décide que ces amendements entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'expiration de la période de validité de quatre ans de l'actuel *Règlement relatif la procédure d'ajustement des rémunérations des Organisations coordonnées* ;
- e) décide que, étant donné que le Comité de coordination sur les rémunérations (CCR), dans le cadre de son examen de la procédure d'ajustement des rémunérations, examinera également la clause de faisabilité avant 2017 et qu'une disposition en matière de faisabilité budgétaire pourrait être approuvée d'un commun accord, le Conseil pourrait revoir les amendements mentionnés au paragraphe d) ci-dessus et envisager d'adopter la disposition coordonnée recommandée.

### 183. DIALOGUE AVEC LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

#### LE CONSEIL

- a) prend note de la présentation du Président du Comité des marchés financiers ;
- b) prend note des commentaires et questions des intervenants principaux, les Représentants permanents du Luxembourg et de l'Irlande, et d'autres membres du Conseil, et des réponses du Président du Comité des marchés financiers et du Président.

### 184. PROJET DE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ADHÉSION DE LA LETTONIE À LA CONVENTION RELATIVE À L'OCDE

#### LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)122](#) et des remarques introductives du Président ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétariat et du Président ;
- c) adopte la Feuille de route pour l'adhésion de la Lettonie à la Convention relative à l'OCDE telle que figurant en Annexe au document [C\(2013\)122](#) et convient qu'elle sera déclassifiée après avoir été transmise par la voie officielle à la Lettonie [voir document [C\(2013\)122/FINAL](#)] ;
- d) invite le Secrétaire général à ouvrir des discussions d'adhésion avec la Lettonie sur la base de l'Annexe au document [C\(2013\)122](#) ;
- e) autorise les crédits au titre de la pré-adhésion de la Lettonie tels qu'indiqués au paragraphe 35 de l'Annexe au document [C\(2013\)122](#) et convient que les prévisions de recettes des exercices financiers 2013 à 2015 seront ajustées en conséquence ;
- f) charge tous les organes visés par la Résolution du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE [[C\(2012\)100/FINAL](#)] auxquels la Lettonie ne participe pas déjà en qualité d'Associé ou de Participant, de l'inviter rapidement à prendre part à leurs réunions en vertu de son statut de pays candidat à l'adhésion,

conformément aux dispositions du paragraphe 4 du document [C\(2013\)122](#) et de mettre à jour leurs plans de participation en conséquence.

**185. PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES SUR LES  
COMPÉTENCES 2013, INCLUANT LES PREMIERS  
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES  
COMPÉTENCES DES ADULTES (PIAAC)**

LE CONSEIL

- a) prend note de la présentation du Secrétariat des Perspectives sur les compétences 2013, incluant les premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC), lancées le 8 octobre 2013 ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétariat et du Président.

**186. L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE INTERNET : PROGRÈS DEPUIS  
LA DÉCLARATION DE SÉOUL**

LE CONSEIL

- a) prend note de la présentation du Secrétariat de la publication « L'Essor de l'économie internet : progrès depuis la Déclaration de Séoul » ;
- b) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétariat et du Président, notamment la proposition de tenir une session spécifique sur la question de l'économie internet dans les semaines à venir.

**187. QUESTIONS DIVERSES**

LE CONSEIL

**i) Conférence sur le cyberspace Séoul 2013**

- a) prend note des remarques de la Corée sur la Conférence sur le cyberspace qui se tiendra à Séoul les 17 et 18 octobre 2013 (voir projet de Programme distribué en session) ;

**ii) Séminaire des Ambassadeurs des 21 et 22 novembre**

- b) prend note des remarques du Doyen relatives au programme du Séminaire et au projet d'ordre du jour figurant dans le document de séance n° 4 ;

**iii) Convention OCDE/Conseil de l'Europe concernant  
l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale**

- c) prend note des remarques de la Suisse relative à sa signature de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale telle



qu'amendée par le Protocole en date du 15 octobre, et du commentaire du Secrétaire général ;

- d) prend note du document de séance n° 5 sur le statut de la Convention, et des remarques du Secrétaire général relatives aux demandes du Kenya (5 septembre 2013), des Philippines (11 octobre 2013) et des Seychelles (15 octobre 2013) d'être invités à signer et ratifier la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale telle qu'amendée par le Protocole ;

**iv) Questions relatives à la Coordination : examen des indemnités du personnel**

- e) prend note des remarques du Secrétaire général sur les discussions du CCR relatives à l'examen des indemnités du personnel (pour référence, voir son message à tous les Ambassadeurs en date du 26 septembre) ;

**v) Séminaire sur la responsabilité sociale des entreprises**

- f) prend note des remarques des Pays-Bas relatives au Séminaire sur la responsabilité sociale des entreprises qu'ils organiseront à Paris le 4 novembre ;

**vi) Rapport sur les missions des Secrétaires généraux adjoints**

- g) prend note du rapport sur les missions des Secrétaires généraux adjoints depuis le 19 septembre figurant dans le document de séance n° 6 ;

**vii) Distinction attribuée à l'ancien directeur d'ELS, M. John Martin**

- h) prend note des remarques de l'Irlande relatives à l'attribution de la distinction présidentielle destinée à récompenser les mérites des Irlandais de l'étranger à M. John Martin, ancien Directeur de la Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales (ELS), au titre des réalisations dans les domaines de l'entreprise et de l'éducation ;

**viii) Groupe de travail du Conseil sur la gouvernance (GTG)**

- i) prend note des remarques du Président du GTG relatives à la première réunion du Groupe de travail du 27 septembre et de sa décision de créer deux sous-groupes : l'un sur les processus de prise de décision et l'autre sur les méthodes de travail, rappelant qu'une proposition pour la désignation des Présidences des sous-groupes a été transmise aux Ambassadeurs le 14 octobre ;

**ix) Prochaines sessions et Programme de travail indicatif du Conseil**

- j) prend note du programme de travail indicatif figurant dans le document de séance n° 7, y compris que la prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint, M. Leterme, sera proposée pour décision lors de la prochaine session (voir document de séance n° 7/REV1, diffusé sur l'Extranet) ;
- k) convient de tenir sa prochaine session le mardi 12 novembre 2013, notant qu'une réunion des membres du Conseil sera organisée pour la visite de la Présidente du

Costa Rica, Mme Chinchilla, l'après-midi du 5 novembre, et rappelant qu'une session sur l'économie internet sera programmée prochainement.

\*\*\*

### DOCUMENTS APPROUVES SELON LA PROCEDURE ECRITE

Les conclusions suivantes ont été approuvées par le Conseil selon la procédure écrite le 15 juillet 2013 [[CES/PE\(2013\)4](#)] :

**188. PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL AMENDANT LA DÉCISION DU CONSEIL ÉTABLISSANT LE SYSTÈME DE L'OCDE POUR LA CERTIFICATION DES MATÉRIELS DE REPRODUCTION DESTINÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL [[C\(2007\)69](#) TELLE QU'AMENDÉE]**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)30](#) ;
- b) adopte le projet de Décision amendant la Décision du Conseil établissant le Système de l'OCDE pour la certification des matériels de reproduction destinés au commerce international [[C\(2007\)69](#), telle qu'amendée], tel que figurant dans l'Annexe au document [C\(2013\)30](#).

**189. PROGRAMME SPÉCIAL SUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS CHIMIQUES : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012**

LE CONSEIL

prend note du Rapport d'activité pour 2012 du Programme spécial sur le contrôle des produits chimiques, établi par le Comité des produits chimiques, figurant en Annexe au document [C\(2013\)71](#).

**190. DIX-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL DU COMITÉ DE DIRECTION DU PROGRAMME D'ACTION ET DE COOPÉRATION CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS AU NIVEAU LOCAL (LEED)**

LE CONSEIL

- a) prend note du document [C\(2013\)94](#) ;
- b) prend note du dix-neuvième rapport annuel du Comité de direction du Programme LEED relatif aux activités du Programme menées en 2012 figurant en Annexe au document [C\(2013\)94](#).

## ANNEXE I

## RAPPORT ANNUEL DU COMITE D'ÉVALUATION AU CONSEIL

**Déclaration du Secrétaire général  
relative aux Projets horizontaux**

« Le 19 septembre 2013, le Conseil a examiné le projet de compte rendu succinct de sa 1284<sup>ème</sup> session, tenue le jeudi 11 juillet 2013 [[C/M\(2013\)15](#)] et, notamment, le libellé proposé par le Secrétariat pour rendre compte des décisions des Membres concernant les alinéas c) et d) de l'action proposée dans le document [C\(2013\)20](#), correspondant au point 140 « Rapport annuel du Comité d'évaluation au Conseil ». Les modifications suivantes ont été proposées (texte ajouté souligné) :

- « c) invite le Secrétariat à tenir compte des enseignements tirés de l'évaluation pilote des comités impliqués dans la Stratégie pour l'innovation, figurant en Annexe II au document [C\(2013\)20](#), dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi de l'implication des comités dans les projets horizontaux ;
- d) rappelle sa décision de revenir, avant la fin 2013 sur la question de la programmation de la fin du deuxième cycle de l'évaluation en profondeur, y compris l'évaluation des comités impliqués dans d'autres projets horizontaux, à la lumière des progrès accomplis. » [[C/M\(2011\)20](#), point 221].

Lors de la session du Conseil, le Secrétaire général a indiqué que les modifications proposées visaient à assurer la compatibilité du texte avec le mandat du Comité d'évaluation [[C/M\(2005\)4](#), point 38] ainsi qu'avec une décision ultérieure du Conseil concernant la programmation du deuxième cycle des évaluations en profondeur [[C\(2011\)123/REV1](#) et CORR1]. Il s'agissait en particulier de corriger une inexactitude introduite au moment du lancement du deuxième cycle des évaluations en profondeur, lorsque la mention abrégée de l'évaluation des projets horizontaux a entraîné une dissociation entre l'exercice visé et l'évaluation requise des comités responsables.

Le Secrétariat note que lorsque le Conseil a approuvé l'évaluation pilote de la Stratégie d'innovation, il a aussi souscrit à une méthodologie fondée sur l'évaluation des comités de niveau 1 ayant une responsabilité directe dans le projet horizontal et prévoyant également une évaluation de leur performance au regard du projet considéré [[C\(2011\)123/REV1](#) et CORR1 ; document de séance n° 5 du Comité exécutif du 7 décembre 2011]. Les modifications proposées par le Secrétariat visaient donc à corriger une inexactitude qui, si elle se perpétuait, aurait donné la fausse impression que l'examen ex post des projets horizontaux intervient indépendamment de l'évaluation des comités responsables, ce qui n'est pas le cas.

Lorsque le *Rapport annuel du Comité d'évaluation au Conseil* [[C\(2013\)20](#)] a été examiné le 11 juillet, la même mention abrégée a été utilisée, cette fois en ce qui concerne les enseignements tirés de l'évaluation pilote de la Stratégie d'innovation (sous-point c) et l'évaluation ex post des autres projets horizontaux (sous-point d). Les changements proposés par le Secrétariat avaient donc pour objectif de remédier à cette situation et de faire en sorte que la décision du Conseil soit en accord avec la méthodologie retenue par le Comité d'évaluation et avec les décisions précédentes du Conseil concernant l'évaluation pilote de la stratégie d'innovation [sous-points d) et e) du document [C\(2011\)123/REV1](#) et CORR1].

Les Membres ayant décidé, le 15 octobre, de maintenir dans le projet de compte rendu succinct de la session du Conseil du 11 juillet [point 140 du document [C/M\(2013\)15](#)] le même libellé que dans les décisions du Conseil figurant dans le document [C\(2013\)20](#), la présente note vise à prendre acte des raisons des modifications proposées conformément à l'obligation du Secrétaire général d'appeler l'attention des Membres sur tout projet de conclusions du Conseil devant figurer dans un compte rendu succinct qui n'est pas conforme aux décisions précédentes du Conseil. »

## ANNEXE II

## PRESENTS

M./Mr. Gurría	Président / Chair
M./Mr. Heimsoeth	Allemagne/Germany
M./Mr. Wallenwein	"
M./Mr. Barrett	Australie/Australia
Mme/Ms. Stubits-Weidinger	Autriche/Austria
Mme/Ms. Wilder	"
M./Mr. Haesendonck	Belgique/Belgium
Mme/Ms. Meert	"
Mme/Ms. LaRocque	Canada
M./Mr. Briones	Chili/Chile
M./Mr. Petit Laurent	"
M./Mr. Lee	Corée/Korea
M./Mr. Holm	Danemark/Denmark
M./Mr. Díez-Hochleitner	Espagne/Spain
Mme/Ms. Latorre Sancho	"
M./Mr. Kokk	Estonie/Estonia
Mme/Ms. Guthrie-Corn	Etats-Unis/United States
M./Mr. Koplovsky	"
M./Mr. Salmimies	Finlande/Finland
M./Mr. Vaaranmaa	"
Mme/Ms. Andréani	France
M./Mr. Villemain	"
M./Mr. Prevelakis	Grèce/Greece
M./Mr. Papachristos	"
Mme/Ms. Borza	Hongrie/Hungary
M./Mr. Tóth	"
M./Mr. Forbes	Irlande/Ireland
Mme/Ms. Ásgeirsdóttir	Islande/Iceland
Mme/Ms. Jonsdóttir	"
M./Mr. Barkan	Israël/Israel
M./Mr. Sosnitsky	"
M./Mr. Morav	"
M./Mr. Oliva	Italie/Italy
M./Mr. Kodama	Japon/Japan
M./Mr. Dühr	Luxembourg
M./Mr. Perez-Jacome	Mexique/Mexico
M./Mr. Hernandez Basave	"
M./Mr. Eriksen	Norvège/Norway
Mme/Ms. Riley	Nouvelle-Zélande/New Zealand
M./Mr. van Hulst	Pays-Bas/Netherlands
M./Mr. Wojciechowski	Pologne/Poland
M./Mr. Pinheiro	Portugal
Mme/Ms. Brocková	République slovaque/Slovak Republic
M./Mr. Rozsypal	République tchèque/Czech Republic
M./Mr. Bridge	Royaume Uni/United Kingdom

M./Mr. Wood	"
Mme/Ms. Boskovic-Pohar	Slovénie/Slovenia
Mme/Ms. Turel	"
M./Mr. Ahnlid	Suède/Sweden
M./Mr. Flückiger	Suisse/Switzerland
M./Mr. Jeanneret	"
M./Mr. Tezcan	Turquie/Turkey
M./Mr. Karadeniz	"
Mme/Ms. Spatolisano	Union européenne/European Union
Mme/Ms. Liira	"
M./Mr. Martin	Directeur G8 du Bureau du Cabinet du Royaume-Uni/Director G8 of UK Cabinet Office
M./Mr. Edey	Président du Comité des marchés financiers/Chair of the Committee on Financial Markets
M./Mr. Padoan	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Tamaki	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Danvers	Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
M./Mr. Alter	Directeur/Directo, GOV
M./Mr. van Haute	Directeur/Director, SGE/CES
M./Mr Gooch	Directeur/Director, PAC
M./Mr. Ash	Directeur/Director, TAD
Mme/Ms. Ramos	Directrice de Cabinet et Sherpa de l'OCDE pour le G20/OECD Chief of Staff and G20 Sherpa
M./Mr. Wyckoff	Directeur/Director, STI
M./Mr. Bonucci	Directeur/Director, SGE/LEG
M./Mr. Scarpetta	Directeur/Director, ELS
Mme/Ms. Perez-Navarro	Directrice adjointe/Deputy Director, CTP
M./Mr. Blundell-Wignall	Directeur adjoint DAF et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour les marchés financiers/DAF Deputy Director and Special Advisor to the Secretary General for Financial Markets
M./Mr. Schleicher	Directeur adjoint EDU et Conseiller special auprès du Secrétaire general chargé de la politique de l'éducation/EDU Deputy Director and Special Advisor to the Secretary-General for Education Policy
M./Mr. Tanaka	Chef d'Unité/Head of Unit, DEV/GD/ASIA
Mme/Ms. Rivière	Conseillère/Counsellor, SGE/CES